



CSAL Formation Spécialisée du 15 octobre 2026

À l'initiative des organisations syndicales, une minute de silence a été observée en hommage pour notre collègue Marc Valette qui s'est suicidé.

Après lecture des liminaires des 4 organisations syndicales présentes, (liminaires réclamées par les OS car Mme TAHERI avait négligé ce point de dialogue social) la présidente a répondu à quelques points :

– Notamment l'action 13 du Plan de Prévention du Risque suicidaire, elle a indiqué que collectivement, la direction était attentive sur le risque suicidaire, elle a salué le plan d'action, en indiquant que le dialogue au travail était essentiel dans les services, elle a précisé que ce plan d'action était aussi important que le DUERP. Elle a également mentionné que l'animation par les chefs de services, était ascendante et non descendante.

– De la perte de confiance, les cyberattaques et les vols de données : un audit est en cours et une enquête pénale. Des mesures importantes ont été prises immédiatement pour assurer la sécurité. Le cœur des données n'a pas été atteint (données bancaires et sensibles).

Il y avait 12 points à l'ordre du jour :

1. Approbation du procès verbal de la réunion du 2 juillet 2026 : **pour avis,**

→ **Les élus CGT ont voté pour**

2. Suivi des registres santé et sécurité au travail : **pour information,**

Toutes les observations ont fait l'objet d'une réponse.

3. Suivi des accidents du travail et de trajet : **pour information,**

Aucun accident de travail ou de trajet sur la période.

4. Suivi des fiches de signalement : **pour information**,

5 déclarations de signalement externes.

5. Suivi des refus d'aménagement de poste : **pour information**,

Aucun refus dans le département.

6. Suivi des déclarations de maladies professionnelles ou à caractère professionnel : **pour information**,

Aucune déclaration dans le département pour la période.

7. Examen des propositions de formation pour 2026 : **pour avis**,

Toutes les formations prévues rentrent dans le budget.

→ **Les élus CGT ont voté pour**

8. Examen des propositions d'actions complémentaires pour 2026 : **pour avis**

Toutes les actions prévues rentrent dans le budget.

→ **Les élus CGT ont voté pour**

9. Présentation du bilan annuel du télétravail au titre de 2025 : **pour information**

Au-delà des évolutions cycliques, le nombre d'autorisations ne cesse d'augmenter de manière structurelle depuis la mise en œuvre du télétravail à la DGFIP dans le cadre du Protocole directionnel 2021 ; ainsi 64 % des agents de la DGFIP bénéficiaient, au 1^{er} janvier 2025, d'une autorisation de télétravail, contre 62 % en 2024, 58 % en 2023 et 53 % en 2022.

Par ailleurs, sur l'année 2025, le taux mensuel de télétravailleurs s'est établi en moyenne à 51,1 %. (source : Sirhius décisionnel).

En 2027, de nouveaux travaux seront menés pour proposer une actualisation du protocole télétravail et réviser la documentation, à l'issue des élections professionnelles.

10. Présentation de l'action 13 du Plan de Prévention du Risque Suicidaire : pour information

Il existe 3 axes :

- Mieux connaître les conditions de travail et les risques ;
- Réduire les risques RPS et prévenir les risques suicidaires ;
- Accompagner les équipes après un évènement graves.

L'action 13, qui prévoit l'organisation de réunions annuelles autour de l'organisation du travail, des conditions de travail et du sens au travail a un double objectif :

- renforcer l'implication des agents dans l'amélioration de leur travail,
- renforcer l'attention de chacun portée à la réalisation du travail.

C'est un espace collectif, le vecteur principal est la parole, le cadre et les règles sont co-construits avec les participants des réunions, dirigées par le chef comptable du service, il est garant de l'écoute active, le nombre maximum de participants est de 15 par services.

L'espace de discussions de travail se déroule en 6 phases :

- 1 collecte des sujets
- 2 priorisation des sujets à déterminer
- 3 explicitation des sujets (les sujets ne doivent pas concerner des situations individuelles)
- 4 recherche de solutions, elle doit être collective et venir des agents
- 5 action à recenser sur la fiche suiveuse
- 6 suivi

Pour le Puy-de-Dôme, les moyens d'organisations ont été présentés aux chefs de services le 12/10/2026, afin que l'espace dialogue soit organisé par chaque service, avant fin novembre.

La CGT a réaffirmé la nécessité des espaces de discussion au travail mais dénonce un manque de cohérence avec l'action ciblée. La prévention du risque suicidaire ne peut être efficace sans l'implication de professionnels de santé et sociaux.

11. Présentation des rapports annuels du médecin du travail et de l'assistante sociale: pour information,

Le médecin de prévention a constaté des dégradations des conditions de travail, du stress, des situations de conflits interpersonnels, l'augmentation arrêts maladies, difficulté à consulter un médecin traitant et obtenir un arrêt de travail dans les délais, la pression non négligeable, le bruit en open space, etc.

L'assistante sociale a mis l'accent sur une action sociale plus individuelle que collective. 168 réceptions d'agents en 2025 dont 76 % de femmes (63 : 64 % de femmes).

L'accès aux logements devient de plus en plus difficilement accessibles. Il y a une augmentation des dossiers d'aides financières, de secours alimentaires ce qui est un indicateur sévère de la nouvelle précarité des agents.

12. Questions diverses :

L'inspectrice de sécurité et santé au travail, a prévu une première visite au Service Gestion Comptable de Clermont, le 19/11/2026.

En ce qui concerne le portail internet de la Gestion Publique (PIGP) il a été fermé aux agents, suite à la cyberattaque du 18/08/2026, nous avons soulevé les problématiques liés aux agents qui n'ont plus accès à leur ordinateur professionnel. La Direction a précisé que le contact est assuré par courrier ou courriel personnel, si renseigné dans Sirhius.

Suite au refus de la DDFIP63, d'accorder une journée complète au lieu d'une demi-journée pour assister à l'arbre de Noël, la CGT a exigé de la bienveillance de la part de la Direction, afin d'accorder une journée entière.

DÉCLARATION LIMINAIRE DES ÉLUES CGT :

Madame la Présidente,

Avec l'annonce des 54 milliards d'euros d'économies au titre du projet de budget 2027, le Premier Ministre Lecornu agresse l'ensemble du monde du travail, les citoyens, les services publics, leurs usagers, ses agents public et retraités, fonctionnaires et contractuels.

Il s'agit d'un véritable budget de classes, qui fait des plus précaires des boucs émissaires pour que les milieux financiers continuent à se gaver d'argent public.

► **D'un côté :**

Les richesses se concentrent toujours davantage : entre 2010 et 2025, la fortune cumulée des 500 plus grandes fortunes professionnelles a connu une hausse de près de 370 % ! Ainsi, ce premier semestre 2026 marque un record des **dividendes versés : plus de 70 milliards d'euros !**

Dans le même temps, sans contrepartie, sans évaluation, sans contrôle, **211 milliards d'euros sont alloués aux entreprises chaque année soit plus de 6 700 € par seconde, sans contrôle ni conditionnalité.**

► **Et de l'autre :**

L'inflation reste forte, les prix de l'énergie et des produits alimentaires flambent, le pouvoir d'achat du monde du travail s'effondre. **Dans la Fonction Publique, depuis l'arrivée d'Emmanuel Macron en 2017, la perte du pouvoir d'achat de la valeur du point de l'indice est de 25 %.**

862 000 agents publics ont aujourd'hui un traitement **inférieur au Smic** et dans un tel contexte, M Lecornu annonce la **poursuite du gel du point d'indice**.

Le contexte national a également été marqué par les épisodes caniculaires qui ont mis la population à rude épreuve, ainsi que les agents des services publics, qui ont fait avec les moyens du bord.

La mobilisation actuelle des lycéens que nous soutenons pleinement illustre parfaitement la situation et le climat de défiance dans le pays. Tout comme eux, nous sommes confrontés à un cruel manque de moyens humains et matériels.

Parmi les points à l'ordre du jour de ce CSAL-FS, vous nous présentez l'action 13 du Plan de Prévention du Risque Suicidaire. Après lecture et relecture, nous ne parvenons pas à faire le lien entre ces espaces de discussions au travail et la prévention du risque suicidaire. Le dispositif n'est ni plus ni moins un temps d'échanges sur les généralités dans nos services. Non pas que ce temps soit inutile, mais ne devrait-il pas être animé autrement ? Les encadrants ne sont ni des professionnels de santé, ni des assistants sociaux. Comment sont-ils censés détecter, accompagner et annihiler les risques suicidaires ??

L'idée est bonne, mais une fois de plus, la Direction Générale passe complètement à côté de la plaque. Tout comme son dernier exercice d'auto-satisfaction : le questionnaire sur les « valeurs de la DGFIP ». Heureusement que le ridicule ne tue pas !

Cette ultime tentative de resserrer les rangs de la DGFIP commence à fatiguer les troupes. On se croirait dans une start-up en manque de cohésion. Quant aux valeurs, au nombre de six, elles ont déjà été choisies par des ateliers de la DG : l'agilité y tient une grande place.

Traduction : ce qui compte le plus, c'est la capacité d'adaptation des agents (certains parleront de résilience).

Ils doivent faire face sans cesse aux restructurations, aux bugs applicatifs, aux manques d'effectifs, aux surcharges de travail, etc.

La valeur de « l'agilité », terme managérial utilisé à toutes les sauces, a pour objectif de nous faire avaler la poursuite incessante des restructurations et suppressions d'emplois.

Dans ces conditions, la responsabilité d'un mauvais fonctionnement du service ne dépend pas de l'organisation ou du manque d'effectifs, mais des agents eux-mêmes, qui n'auraient pas suffisamment fait preuve « d'agilité » !

Ainsi, en ignorant les revendications des agents et en contournant leurs difficultés au quotidien, tout en lançant une campagne de communication sur ses « valeurs », la DGFIP fait elle-même preuve d'agilité, en d'autres termes de capacité à « noyer le poisson » ou à « enfumer le renard ».

Et nous retiendrons surtout que parmi les six valeurs de la DGFIP, il n'y a même pas le service public !

Aujourd'hui la CGT Finances Publiques 63 revendique :

- **l'arrêt des suppressions d'emplois et la création d'emplois,**

- l'augmentation des salaires et des traitements en revalorisant notamment le point d'indice des fonctionnaires qui ont perdu 25 % de pouvoir d'achat en dix ans,
- le rétablissement de la GIPA,
- la refonte des grilles indiciaires
- l'abrogation de tout jour de carence et la rémunération à 100 % des arrêts maladie
- l'arrêt des pressions liées aux statistiques
- une réelle action de prévention des risques suicidaires
- une politique managériale bienveillante envers les agents.

Pour finir, la CGT tient à remercier les assistantes sociales pour leur implication sans faille auprès des agents et la présentation du rapport de leur activité, document dense et transparent. Les chiffres qui nous sont présentés reflètent la réalité sociale et humaine, souvent brutale, dans notre direction. L'activité de cette année montre à quel point le service social est un pilier indispensable pour les agents de la DDFIP63.

Plusieurs points retiennent particulièrement notre attention : l'explosion de la précarité financière d'abord avec une hausse de plus de 140 % des montants d'aides attribués. Et la dégradation de la santé mentale ensuite, qui touche de manière de plus en plus inquiétante les agents et leurs familles.

La CGT remercie également le service médical au grand complet. Malgré une lourde charge de travail, l'équipe a su maintenir une présence, une écoute et une expertise pour tous les agents de la direction.

Les 40 études de poste réalisées sur le terrain et la finesse des alertes partagées démontrent la grande qualité du rapport présenté ce jour.